

## COMMUNIQUÉ

### LA FONDATION DE LA FAUNE AIDE LA POPULATION DE PERCHAUDE DU LAC SAINT-PIERRE

**Québec, le 7 janvier 2009.** La Fondation de la faune du Québec a participé financièrement aux mesures gouvernementales de soutien à la reconstitution des stocks de perchaude du lac Saint-Pierre mises en œuvre depuis le printemps 2008. Ces mesures visent à appuyer les efforts gouvernementaux pour contrer la diminution des stocks de perchaude et proposer des mesures d'atténuation pour les pêcheurs touchés.

La participation de la Fondation à cette initiative a atteint 183 000 \$ pour l'année 2008-2009. Ces sommes s'ajoutent aux efforts qu'elle déploie depuis plus de 10 ans pour favoriser le développement de la pêche et susciter le recrutement de nouveaux adeptes.

Il s'agit d'un excellent exemple des montants que la Fondation redistribue aux utilisateurs de la faune – les chasseurs, pêcheurs et trappeurs – lesquels contribuent significativement à son financement par la contribution qu'ils versent lors de l'achat de leur permis annuel.

Les impacts réels des mesures mises en place sur les populations de perchaude ne seront connus que dans un délai de trois à cinq ans. Toutefois, les données recueillies lors du premier été de mise en œuvre (2008) laissent présager des impacts positifs qui resteront à valider au fil du temps.

Outre une diminution importante de la pêche commerciale, les mesures annoncées au printemps 2008 par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont amené un partage différent des volumes de pêche autorisés entre les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs sportifs, ces derniers ayant dorénavant la majorité des prélèvements autorisés (65 %).

Tout en permettant l'amélioration des stocks de perchaude, ces mesures favorisent une valorisation de la pêche sportive, laquelle constitue un moteur économique important dans la région du lac Saint-Pierre et dans le sud du Québec. La perchaude constitue une espèce de choix pour l'initiation des jeunes à la pêche, parce qu'elle est une espèce présente près des grands bassins de population et qu'elle est facilement accessible, été comme hiver. La gestion du territoire est assurée par l'*Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre*.

Rappelons que les mesures annoncées par les deux ministères découlent du rapport du *Comité consultatif conjoint pour la gestion des stocks de poissons du lac Saint-Pierre* (CCCGP) mis sur pied en 2002. Ce comité a constaté que malgré les importantes restrictions imposées au cours des dernières années, l'état du stock de perchaude du lac avait diminué d'environ 40 % alors que, selon les prévisions du modèle, il aurait dû connaître une augmentation de 40 %.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :  
M. Pierre Breton  
Directeur des communications  
418 644-7926, poste 124  
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :  
M<sup>me</sup> Ghislaine St-André  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 136  
ghislaine.sa@fondationdelafaune.qc.ca